

FEM3200 : CINÉMA ET PERSPECTIVES FÉMINISTES

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Professeure	Laurence PELLETIER
Courriel	pelletier.laurence@uqam.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous au R-4610

DESCRIPTION DU COURS

Le monde actuel exige une compréhension globale des médias ainsi qu'une capacité à décoder et à critiquer les représentations qui nous entourent. Le cinéma participe à la circulation de stéréotypes et d'images structurantes qu'il importe d'examiner avec attention. Que nous dit le septième art au sujet de notre rapport au sexe et au genre ? En quoi reproduit-il ou conteste-t-il les structures dominantes ?

Le cours *Cinéma et perspectives féministes* propose une étude historique et théorique des fonctions de l'image dans la construction des rôles sexuels et des rapports de genre : théories féministes, stéréotypes sexuels, récit œdipien, voyeurisme et identification, censure et pornographie, etc. À travers une variété de figures (classiques et contemporaines) et de courants, nous allons présenter, comparer et évaluer différentes analyses sociologiques, économiques, esthétiques et sémiologiques qui prennent comme objet le genre au cinéma.

OBJECTIFS DU COURS ET CONTENU

Ce cours vise principalement à explorer l'étude de la représentation du sexe et du genre au cinéma selon une variété d'approches critiques, à l'exemple des théories féministes, des études gaies et lesbiennes et de la théorie queer. Ce cours propose également une introduction aux *gender studies* et aux *cultural studies* dans le contexte plus spécifique des études cinématographiques. Plus précisément, le cours *Perspectives féministes et cinéma* vise à développer une capacité d'analyse critique de la représentation cinématographique et médiatique. Les personnes étudiantes apprendront à se positionner face aux images, à structurer leur pensée et à développer un argumentaire cohérent.

Dans cet esprit, le cours sera divisé en deux blocs : le premier bloc réunira des œuvres qui problématisent les notions d'image et de regard [gaze], tandis que le second bloc réunira des œuvres qui nous permettront de mettre en question les notions de montage et de temps. Ce cadre méthodologique vise à ancrer nos

analyses dans des enjeux et un langage techniques propres au domaine cinématographique, cela afin de mettre au jour les stratégies qu'emploient les théoricien.ne.s, les artistes et les professionnel.le.s du cinéma pour renvoyer une certaine tradition à ses conventions et pour redéfinir et diversifier les histoires et les représentations.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les approches méthodologiques de ce cours sont variées, mais fondées sur l'apprentissage actif et une approche réflexive face à l'image animée. Les cours se dérouleront sous forme de cours magistraux donnés en formule de conférences, de visionnements, de discussions et d'ateliers. Les lectures au programme permettront le transfert des apprentissages et le visionnement de plusieurs films donnera l'occasion aux étudiant.e.s d'élaborer un raisonnement critique.

Un climat d'apprentissage adéquat favorise un engagement optimal de l'étudiant.e. Les échanges entre étudiant.e.s sont autant d'occasions d'ajuster leurs propos et de comparer leurs analyses. Ainsi, il est attendu des participant.e.s de faire preuve en tout temps d'une attitude respectueuse et d'une ouverture générale aux autres.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Un travail de mi-session (35%) – 16 octobre

À partir de questions fournies à la semaine 4, les personnes étudiantes devront produire une réflexion critique autour des films et des enjeux théoriques présentés lors des cours 2 à 6, et qui portent sur les notions de regard et de l'image. Le travail fera environ 4 pages. Seront évalués la compréhension des notions théoriques, la clarté du propos, la concision et l'esprit de synthèse ainsi que la qualité de la langue.

Les travaux devront être remis en version papier, en classe, avant la fin de la séance.

Les travaux en RETARD devront être déposés dans la chute à travaux du Département d'études littéraires (J-4205) et transmis en version électronique, par courriel.

2. Un journal de visionnement (25%) – à compléter pour le 11 décembre

Vous noterez vos impressions et votre expérience de visionnement pour des films au programme dans votre journal sur la plateforme Moodle. L'une des entrées devra obligatoirement rendre compte de la conférence de Karine Bertrand (27 novembre) et de l'atelier de visionnement qui aura eu lieu. Il faudra rendre compte d'au moins 7 des 9 films au programme (l'un de ces films inclut l'un de ceux présentés par Karine Bertrand). Les entrées de journal devront faire environ 200 mots. Ce sera l'occasion de convoquer de manière libre et personnelle les questions soulevées en classe.

3. Un examen final (40%) – 11 décembre

L'examen de fin de session sera un examen sur table. Il servira à vérifier l'acquisition des notions fondamentales et théoriques issues des cours dispensés durant la session. L'examen portera sur les textes et les films, sur les exposés magistraux et le travail de réflexion fait en classe. Il s'agira d'un examen à livre ouvert. Vous aurez le droit à vos textes et vos notes de cours. L'examen consistera en une série de questions courtes et des questions de synthèse.

Les étudiant.e.s qui le désirent peuvent récupérer leur examen de fin de session en remettant à l'enseignante une enveloppe préadressée et préaffranchie.

N.B. La qualité de la langue sera sanctionnée **jusqu'à un maximum de 10 %** pour chaque évaluation sommative fait à la maison.

PROTOCOLE BIBLIOGRAPHIQUE ET GUIDE DE RÉDACTION

Une attention particulière à la présentation des travaux est exigée des étudiant.e.s. Nous vous demandons d'uniformiser votre travail et de citer vos sources correctement. Prière de vous référer au *Guide de présentation des mémoires et des thèses* disponible en ligne : <http://www.guidemt.uqam.ca>

POLITIQUE DE RETARD

À l'exception des personnes qui auront pris des ententes et pourront justifier leur retard, tout retard sera pénalisé de **5 % par jour réel (et non ouvrable)**, en se fiant à l'estampe apposée par la secrétaire du département ou la date de dépôt sur Moodle. Aucun travail ne sera accepté *après une semaine de retard*. Il est à noter que si un travail est remis avec un retard, les professeures ne s'engagent pas à le corriger en fonction d'un calendrier précis. Ceci est à considérer si l'obtention de la note finale est particulièrement importante (pour une candidature pour une bourse ou pour la remise d'un dossier d'inscription, par exemple).

GRILLE DE NOTATION DE L'IREF

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
90-100	85-89	80-84	77-79	73-76	70-72	67-69	63-66	60-62	57-59	55-56	0-54

ABSENCE LORS D'UNE ÉVALUATION

L'étudiant.e doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Le doyen ou l'autorité compétente du département détermine si le motif est acceptable en conformité aux règles, politiques et normes applicables à l'UQAM.

ACCÈS À LA PLATEFORME MOODLE

Pour y accéder hors campus, les étudiant.e.s doivent configurer le service « proxy » sur leurs appareils électroniques. Les instructions sont disponibles à la page suivante (onglet Configuration) : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/accederaux-ressources/serveur-mandataire-proxy>

Un espace a été créé pour le cours sur Moodle. Il contient le plan de cours, le calendrier et la liste des lectures obligatoires et complémentaires pour chaque cours. Les diaporamas des séances s'y retrouveront également quelques heures avant les cours. Au fil de la session, d'autres documents seront ajoutés :

critères de correction spécifiques à chaque travail, lectures complémentaires, contenu en rapport à l'actualité, etc. De plus, l'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les personnes étudiantes, au besoin.

Le portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Consignes pour se connecter à Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf>

MATÉRIEL DU COURS

Un **recueil de textes** sera disponible à la [coop de l'UQAM](#).

Des textes complémentaires pourront être mis en ligne sur Moodle.

Il vous sera possible de visionner **les films** au programme en ligne, via des liens rendus disponibles par la bibliothèque de l'UQAM. Certains films qui ne seraient pas disponibles en version numérique seront mis à la réserve. Ils pourront être consultés à la médiathèque de l'UQAM.

CALENDRIER

Cours 1 – 4 septembre – Présentation du cours

- Introduction et présentation du plan de cours

Cours 2 – 11 septembre – Les études féministes au cinéma : approches et enjeux

- **Conférence d'Anik Salas des Réalisatrices Équitables**

- À lire : Simone de BEAUVOIR, « Brigitte Bardot et le syndrome de Lolita »

- + **Adoption de l'entente d'évaluation**

Cours 3 – 18 septembre – IMAGE ET REGARD I : Le male gaze et la femme objet

- À lire : Laura MULVEY, « Plaisir visuel et cinéma narratif », traduit de l'américain par Gabrielle Hardy, *Débordements*, 20 février 2012. En ligne :
[Partie 1] <http://www.debordements.fr/spip.php?article25> et
[Partie 2] <http://www.debordements.fr/spip.php?article42>
- À voir : *Gilda* (VIDOR, 1946)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1232183124>

Cours 4 – 25 septembre – IMAGE ET REGARD II : Le female gaze et la subjectivité

- À lire : Iris BREY, *Le regard féminin* (extrait)
- À voir : *Portrait d'une jeune fille en feu* (SCIAMMA, 2019)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1152201053>

Cours 5 – 2 octobre – IMAGE ET REGARD III : Regard oppositionnel et l'expérience noire

- À lire : bell HOOKS, « The Oppositional Gaze »
- À voir : *Daughters of the dust* (DASH, 1991)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1143308477>

Cours 6 – 9 octobre – REGARD IV : Regard décolonial et le sujet ethnographique

- À lire : Trinh T. MINH-HA, « Images et politique »
- À voir : *Reassemblage*, (MINH-HA, 1982)

<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1193597751>

Cours 7 – 16 octobre – REGARD V : Frénésie du visible, de l'hystérie à la pornographie

- À lire : Linda WILLIAMS, *Hard core* (extraits)
- Lecture complémentaire : Georges DIDI-HUBERMAN (extraits)
- **Remise du travail de mi-session (35%)**

23 octobre – Semaine de lecture

Cours 8 – 30 octobre – TEMPS ET MONTAGE I : subversion des conventions de genre

- À voir : *A Girl Walks Home Alone at Night* (AMIRPOUR, 2015)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/908324476>

Cours 9 – 6 novembre – TEMPS et MONTAGE II : chants queers et mélancoliques

- À lire : Judith BUTLER, *Défaire le genre* (extrait)
- Lecture complémentaire : Jack HALBERSTAM, *In a Queer Time and Place* (extrait)
- À voir : *Hedwig and the Angry Inch* (CAMERON MITCHELL, 2001)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/v2/oclc/922686422>

Cours 10 – 13 novembre – TEMPS et MONTAGE III : la fantaisie trans*

- À lire : Paul PRECIADO, *Un appartement sur Uranus* (extrait)
- Lecture complémentaire : Jack HALBERSTAM, *Trans*: A Quick and Quirky Account of Gender Variability* (extrait)
- À voir : *Une femme fantastique* (LELIO, 2017)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/v2/oclc/1031379942>
- En complémentaire : *Disclosure* (FEDER, 2020) *Netflix*

Cours 11 – 20 novembre – TEMPS et MONTAGE IV : Féminismes et fiction au Québec

- À lire : Madeleine GAGNON, « Mon corps dans l'écriture »
- À voir : *La vie rêvée* (DANSEREAU, 1972)
<https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1413265617>

Cours 12 – 27 novembre – TEMPS et MONTAGE V : Le cinéma des femmes autochtones

- **Conférence de Karine Bertrand**
- À lire : Karine BERTRAND, « L'œuvre documentaire d'Alanis Obomsawin et la voix des femmes autochtones. »

Cours 13 – 4 décembre – Conclusion

Cours 14 – 11 décembre – Examen final (40%) – Remise du journal de visionnement (25%)

RÈGLEMENT 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse suivante : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf

POLITIQUE NO 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348 calacs@uqam.ca | www.trevespourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185 | Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

POLITIQUE NUMÉRO 44 D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN DES ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants.

Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination.

Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante :

<http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html>

Et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : Pavillon Judith-Jasmin, J-M870

Par téléphone : 514 987-3000, poste 3148

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>